

Table des matières

| | |
|---|-----|
| <i>Note</i> | 7 |
| <i>Texte liminaire</i> . Les songes de Descartes..... | 9 |
| Introduction | 15 |
| I Descartes enthousiaste ?..... | 25 |
| II L'office de l'entendement ou le rêve lucide... | 45 |
| III Intermède : le plaisir de rêver | 69 |
| IV « Veillé-je ? ou si je dors ? » | 83 |
| V Raison et interprétation | 99 |
| Conclusion | 133 |

Annexes

| | |
|--|-----|
| Annexe I. Brèves indications sur les mots songe, rêverie, et rêve..... | 139 |
| Annexe II. Le sommeil et les rêves en laboratoire : quelques repères..... | 142 |
| Annexe III. Poèmes d'Ausone | 147 |
| <i>Bibliographie</i> | 157 |
| <i>Remerciements</i> | 167 |

Texte liminaire

Les songes de Descartes¹

M'étant couché le dixième de Novembre mil six cent dix-neuf, *tout rempli d'enthousiasme & tout occupé de la pensée d'avoir trouvé ce jour-là les fondemens de la science admirable*, j'eus trois songes consécutifs en une seule nuit, que je m'imaginai ne pouvoir être venus que d'en haut. Après m'être endormi, mon imagination se sentit frappée de la représentation de quelques fantômes qui se présentèrent à moi, & qui m'épouvantèrent de telle sorte que, croyant marcher par les rües, j'étois obligé de me renverser sur le côté

1. Le texte original de Descartes, en latin, est perdu à l'exception de quelques bribes représentées ici par des italiques. J'ai pris la liberté d'adapter la traduction-paraphrase de Baillet en la récrivant à la première personne. Cette idée m'est venue avant de prendre connaissance du roman biographique à la première personne qu'a tenté Brigitte Hermann (*Histoire de mon esprit ou le roman de la vie de Descartes*, Bartillat, 1996). On y trouvera (p. 128-133) une version différente de ce texte.

gauche pour pouvoir avancer au lieu où je voulois aller, parce que je sentois une grande foiblesse au côté droit dont je ne pouvois me soutenir. Étant honteux de marcher de la sorte, je fis un effort pour me redresser, mais je sentis un vent impétueux qui, m'emportant dans une espèce de tourbillon, me fit faire trois ou quatre tours sur le pied gauche. Ce ne fut pas encore ce qui m'épouvanta. La difficulté que j'avois de me traîner, faisoit que je croyois tomber à chaque pas, jusqu'à ce qu'ayant apperçu un collége ouvert sur mon chemin, j'entrai dedans pour y trouver une retraite & un remède à mon mal. Je tâchai de gagner l'Eglise du collége où ma première pensée étoit d'aller faire ma prière, mais m'étant apperçu que j'avois passé un homme de ma connaissance sans le saluër, je voulus retourner sur mes pas pour lui faire civilité & je fus repoussé avec violence par le vent qui souffloit contre l'Eglise. Dans le même tems je vis au milieu de la cour du collége une autre personne qui m'appela par mon nom en des termes civils & obligeans & me dit que, si je voulois aller trouver Monsieur N. il avoit quelque chose à me donner. Je m'imaginai que c'étoit un melon qu'on avoit apporté de quelque païs étranger. Mais ce qui me surprit d'avantage fut de voir que ceux qui se rassembloient avec cette personne autour de lui pour s'entretenir étoient droits & fermes sur leurs pieds, quoique je fusse toujours courbé & chancelant sur le même terrain, & que le vent qui avoit pensé me renverser plusieurs fois, eût beaucoup diminué. Je me réveillai sur cette imagination & je sentis à l'heure même une douleur effective qui me fit craindre que ce ne fût l'opération de quelque mauvais génie qui m'auroit voulu séduire. Aussi-tôt je me retournai sur le côté droit, car c'étoit sur la gauche que je m'étois endormi, et que j'avois eu le songe. Je fis une prière à Dieu pour demander d'être garanti du mauvais effet

de mon songe & d'être préservé de tous les malheurs qui pourroient me menacer en punition de mes péchéz, que je reconnoissois pouvoir être assez griefs pour attirer les foudres du ciel sur ma tête, quoique j'eusse mené jusques-là une vie assez irréprochable aux yeux des hommes.

Dans cette situation, je me rendormis après un intervalle de près de deux heures dans des pensées diverses sur les biens & les maux de ce monde. Il me vint aussitôt un nouveau songe, dans lequel je crus entendre un bruit aigu & éclatant que je pris pour un coup de tonnerre. La frayeur que j'en eus me réveilla sur l'heure même &, ayant ouvert les yeux, j'aperçus beaucoup d'étincelles de feu répanduës par la chambre. La chose m'étoit déjà souvent arrivée en d'autre temps & il ne m'étoit pas fort extraordinaire en me réveillant au milieu de la nuit d'avoir les yeux assez étincellans pour me faire entrevoir les objets les plus proches de moi. Mais, en cette occasion, je voulus recourir à des raisons prises de la Philosophie & j'en tirai des conclusions favorables pour mon esprit, après avoir observé en ouvrant puis en fermant les yeux alternativement la qualité des espèces qui m'étoient représentées. Ainsi ma frayeur se dissipa, & je me rendormis dans un assez grand calme.

Un moment après, j'eus un troisième songe, qui n'eut rien de terrible comme les deux premiers. Dans ce dernier, je trouvai un livre sur ma table sans sçavoir qui l'y avoit mis. Je l'ouvris, & voyant que c'étoit un *Dictionnaire*, j'en fus ravi dans l'espérance qu'il pourroit m'être fort utile. Dans le même instant, il se rencontra un autre livre sous ma main qui ne m'étoit pas moins nouveau, ne sçachant d'où il m'étoit venu. Je trouvai que c'étoit un recueil des Poësies de différens Auteurs, intitulé *Corpus poëtarum*, &c. J'eus la curiosité d'y

vouloir lire quelque chose ; & à l'ouverture du livre je tombai sur le vers

Quod vitæ sectabor iter ? &c.

Au même moment j'apperçus un homme que je ne connoissois pas, mais qui me présenta une pièce de vers, commençant par *Est & non*, & qui me la vantoit comme une pièce excellente. Je lui dis que je sçavois ce que c'étoit & que cette pièce étoit parmi les Idylles d'Ausone qui se trouvoient dans le gros Recueil des Poètes qui étoit sur ma table. Je voulus la montrer moi-même à cet homme & je me mis à feuilleter le livre, dont je me vantois de connoître parfaitement l'ordre & l'œconomie. Pendant que je cherchois l'endroit, l'homme me demanda où j'avois pris ce livre & je lui répondis que je ne pouvois lui dire coment je l'avois eu ; mais qu'un moment auparavant j'en avois manié encore un autre qui venoit de disparoître, sans sçavoir qui me l'avoit apporté, ni qui me l'avoit repris. Je n'avois pas achevé, que je revis paroître le livre à l'autre bout de la table. Mais je trouvai que ce *Dictionnaire* n'étoit plus entier comme je l'avois vû la première fois. Cependant j'en vins aux Poësies d'Ausone, dans le Recueil des Poètes que je feüilletois ; & ne pouvant trouver la pièce qui commence par *Est & non*, je dis à cét homme que j'en connoissois une du même Poète encore plus belle que celle là, & qu'elle commençoit par *Quod vitæ sectabor iter ?* La personne me pria de la lui montrer, & je me mettois en devoir de la chercher lors que je tombai sur divers petits portraits gravéz en taille douce : ce qui me fit dire que ce livre étoit fort beau, mais qu'il n'étoit pas de la même impression que celui que je connoissois. J'en étois là, lors que les livres & l'homme disparurent, & s'effacèrent de mon imagination, sans néantmoins me réveiller. Ce qu'il y a de singulier à remarquer, c'est que doutant si ce que je venois de voir étoit songe ou vision, non seulement

je décidai en dormant que c'étoit un songe, mais j'en fis encore l'interprétation avant que le sommeil me quittât. Je jugeai que le *Dictionnaire* ne vouloit dire autre chose que toutes les Sciences ramassées ensemble ; & que le Recueil de Poësies intitulé *Corpus poëtarum* marquoit en particulier, & d'une manière plus distincte la Philosophie & la Sagesse jointes ensemble. *Car je ne voyois pas qu'on dût s'étonner si fort de voir que les Poëtes, même ceux qui ne font que niaiser, fussent pleins de sentences plus graves, plus sensées & mieux exprimées que celles qui se trouvent dans les écrits des Philosophes. J'attribuois cette merveille à la divinité de l'Enthousiasme, & à la force de l'Imagination, qui fait sortir les semences de la sagesse (qui se trouvent dans l'esprit de tous les hommes comme les étincelles de feu dans les cailloux) avec beaucoup plus de facilité & beaucoup plus de brillant même, que ne peut faire la Raison dans les Philosophes.* Continuant d'interpréter mon songe dans le sommeil, j'estimois que la pièce de vers sur l'incertitude du genre de vie qu'on doit choisir, & qui commence par *Quod vitæ sectabor iter*, marquoit le bon conseil d'une personne sage, ou même la Théologie Morale.

Là-dessus, doutant si je rêvois ou si je méditois, je me réveillai sans émotion, & continuai l'interprétation de mon songe sur la même idée, les yeux ouverts. Par les Poëtes rassemblés dans le Recueil j'entendois la Révélation & l'Enthousiasme, dont je ne désespérois pas de ma voir favorisé. Par la pièce de vers *Est & non*, qui est le *Oui* & le *Non* de Pythagore, je comprenois la Vérité & la Fausseté dans les connoissances humaines & les sciences profanes. Voyant que l'application de toutes ces choses réussissoit si bien à mon gré, je fus assez hardi pour me persuader que c'étoit l'Esprit de Vérité qui avoit voulu m'ouvrir les trésors de toutes les sciences par ce songe. Et comme il ne me restoit plus à expliquer que les petits Portraits de taille-douce, que

j'avois trouvés dans le second livre, je n'en cherchai plus l'explication après la visite qu'un Peintre italien me rendit dès le lendemain.

Ce dernier songe, qui n'avoit eu rien que de fort doux & de fort agréable, marquoit l'avenir selon moi ; & il n'étoit que pour ce qui devait m'arriver dans le reste de ma vie. Mais je pris les deux précédens pour des avertissemens menaçans touchant ma vie passé, qui pouvoit n'avoir pas été aussi innocente devant Dieu que devant les hommes. Et je crus que c'étoit la raison de la terreur & l'эфroy dont ces deux songes étoient accompagnéz. Le melon, dont on vouloit me faire présent dans le premier songe, signifioit, me disois-je, les charmes de la solitude, mais présentéz par des sollicitations purement humaines. Le vent qui me pousoit vers l'Eglise du collège, lors que j'avois mal au côté droit, n'étoit autre chose que *le mauvais Génie qui tâchait de me jeter par force dans un lieu, où mon dessein étoit d'aller volontairement.*

C'est pourquoi Dieu ne permit pas que j'avançasse plus loin, & que je me laissasse emporter, même en un lieu saint, par un Esprit qu'il n'avoit pas envoyé : quoy que je fusse très-persuadé que c'eût été l'Esprit de Dieu qui m'avoit fait faire les premières démarches vers cette Eglise. L'эфouvante dont je fus frappé dans le second songe, marquoit, à mon sens, ma syndérèse, c'est-à-dire, les remords de ma conscience touchant les péchéz commis pendant le cours de ma vie jusqu'alors. La foudre dont j'entendis l'éclat, étoit le signal de l'Esprit de Vérité qui descendoit sur moi pour me posséder¹.

1. Voir Baillet I, p. 81-86 & AT X, p. 181-186.

Introduction

Le propos de cet essai est de s'interroger sur le rapport entre le songe et la raison chez Descartes. Celui-ci passe à juste titre pour rationnel, mais il est bien moins « cartésien » que de nombreux rationalistes qui arborent ou reçoivent cette étiquette ; en particulier le domaine du songe demeure important pour lui tout au long de sa vie. À l'âge de vingt-trois ans il accordait une grande importance à trois songes arrivés « d'en haut » en une seule nuit ; à trente-trois ans il se promenait avec plaisir dans des rêves à forte tonalité littéraire, et vers la fin de sa vie il déclarait à la princesse Elisabeth que ses songes ne lui représentaient presque jamais des sujets de tristesse. Le thème du songe et du vrai, déjà bien présent dans le *Discours de la méthode*, parcourt les *Méditations* et réapparaît dans *La recherche de la vérité*. Après sa mort à Stockholm on a trouvé dans sa malle le récit des songes de 1619 ; visiblement ce manuscrit de jeunesse conservait à ses yeux un certain prix. Souligner cela est-ce enlever quelque chose à la rationalité de Descartes ? L'épisode des songes de 1619 a gêné plus d'un, de Baillet à Gouhier en passant

par Maritain. Chacun puise dans le vocabulaire de son temps des mots connotant une sorte d'aberration chez Descartes : enthousiasme, surmenage, « épisode cérébrale » et, dernier en date, « *nervous breakdown* » (dépression nerveuse).¹ Nous examinerons le mot que Descartes lui-même emploie – « enthousiasme » – afin de montrer que, même s'il provoque certains soupçons chez son biographe, il n'exclut pas forcément la raison.

Ce faisant nous rencontrerons un état de conscience particulier où ni le sommeil ni le songe n'excluent la raison ; ce phénomène paradoxal attesté depuis au moins Saint Augustin s'appelle de nos jours « rêve lucide ». Quand Descartes dit dans le *Discours* « soit que nous veillions, soit que nous dormions nous ne nous devons jamais laisser persuader qu'à l'évidence de notre raison », la première partie de la phrase doit garder tout son poids et nos idées reçues sur le sommeil comme lieu obligatoire de l'absence ou du dérèglement de la raison n'ont plus cours. Par « raison » s'entend d'abord l'entendement, distingué de l'imagination. Dans les *Méditations* cette distinction se mue presque en opposition, la métaphysique étant le domaine de l'entendement où l'âme et Dieu se conçoivent, mais ne s'imaginent pas. La physique ou la géométrie, en revanche, ont besoin de l'imagination, ne serait-ce que pour se représenter des figures. Le rêve, ou en termes plus cartésiens, la « rêverie »² est un produit de l'imagination, mais si l'on sait, dans le moment présent, que l'on est en train de rêver, c'est là l'œuvre de l'entendement.

1. Dans l'ordre : Baillet, Gouhier, Maritain et Gaukroger (voir la bibliographie).

2. Pour plus de précisions sur les termes songe, rêverie et rêve, voir l'Annexe I.

Or Descartes est un imaginaire. C'est lui qui, le 16 avril 1648, le dit de lui-même : « L'auteur, qui est assez imaginaire... ».¹ Que signifie ce terme ? Dans le contexte immédiat il renvoie à la capacité de tenir devant les yeux de l'esprit des images, de figures géométriques par exemple, de manière suffisamment stable pour pouvoir raisonner dessus. Cependant, d'autres acceptions ne sont pas exclues. Moins d'un siècle plus tard, Voltaire attire l'attention sur l'imagination de Descartes ; il entend l'aptitude à trouver des images parlantes pour des explications scientifiques et un certain don pour la poésie :

« Descartes étoit né avec une imagination vive & forte, qui en fit un homme singulier dans la vie privée comme dans sa manière de raisonner ; cette imagination ne put se cacher même dans ses ouvrages philosophiques, où l'on voit à tout moment des comparaisons ingénieuses & brillantes ; la nature en avoit presque fait un Poëte, & en effet il composa pour la Reine de Suède un divertissement en vers, que pour l'honneur de sa mémoire on n'a pas fait imprimer ».²

Ces deux emplois de l'imagination peuvent paraître opposés, et le deuxième, quelle que soit la force des comparaisons qu'il trouve sous sa plume, assez loin des préoccupations que nous avons coutume d'attribuer à Descartes. Il est d'autant plus frappant de constater que dans un même fragment de jeunesse, dont on se plaît souvent à citer la dernière partie en coupant

1. Entretien avec Burman : Pl., p. 1378 ; AT V, p. 163 : *Auctor qui satis imaginativus est...*

2. *Lettres philosophiques*, éd. Lanson nouveau tirage revu par A. Rousseaux, Didier 1964 (STFM), 2 T., II, p. 3.

la première, Descartes parle déjà d'une imagination « géométrique » et une imagination poétique :

« De même que l'imagination se sert de figures pour concevoir les corps, de même l'intelligence, pour figurer les choses spirituelles, se sert de certains corps sensibles, comme le vent, la lumière. D'où il suit que, philosophant de façon plus élevée, nous pouvons conduire l'esprit, par la connaissance, dans les hauteurs.

Il peut paraître étonnant que les pensées profondes se rencontrent plutôt dans les écrits des poètes que dans ceux des philosophes. La raison en est que les poètes ont écrit sous l'empire de l'enthousiasme et de la force de l'imagination. Il y a en nous des semences de science, comme en un silex (des semences de feu) ; les philosophes les extraient par raison ; les poètes les arrachent par imagination : elles brillent alors davantage. »¹

L'imagination qui se sert des figures pour concevoir les corps est-elle la même que celle qui fait écrire aux poètes des pensées profondes et brillantes ? Cette deuxième acception a une allure moderne, relativement rare au début du XVII^e siècle, qui l'a souvent fait citer.² Il est difficile de croire que Descartes ait utilisé *imaginatio* deux fois, à si peu de distance, sans qu'il y ait un élément commun. Il s'agit très vraisemblablement d'une même faculté considérée comme active et passive : d'un côté l'application de l'attention à une figure géométrique imaginée par exemple, et d'un autre ces moments de relâchement qui, dans le travail

1. AT X, p. 217 ; Alquié I, p. 61.

2. Par exemple Georges Jean, *La Poésie*, Paris, Seuil, 1966, p. 145, citant Yvon Belaval, *La recherche de la poésie* (1947).

poétique, peuvent laisser venir ce que Valéry devait appeler, bien plus tard, les vers donnés par les dieux.

Si le thème de la création poétique et de l'inspiration soudaine ne revient guère dans ses œuvres ultérieures, cette hypothèse de deux versants, passif et actif, de l'imagination concorde assez bien avec la manière dont Descartes continuera d'en parler. L'article 20 du *Traité des Passions de l'âme* (1649), par exemple, évoque les «Imaginations», quand «notre âme s'applique à imaginer quelque chose qui n'est point, comme à se représenter un palais enchanté ou une chimère», et ajoute que «les perceptions qu'elle a de ces choses dépendent principalement de la volonté qui fait qu'elle les aperçoit». Dans l'article suivant, «Des imaginations qui n'ont pour cause que le corps», Descartes distingue ces imaginations des précédentes en ce que la volonté «ne s'emploie point à les former». Elles résultent d'une agitation des esprits qui, rencontrant «les traces de diverses impressions qui ont précédé dans le cerveau», prennent leurs cours fortuitement «par certains pores plutôt que par d'autres». En termes plus modernes on pourrait dire que le flux nerveux rencontre des traces laissées dans la mémoire et les réactive au hasard. C'est cela qui donne aussi bien les rêveries diurnes que les songes nocturnes :

« Telles sont les illusions de nos songes et aussi les rêveries que nous avons souvent étant éveillé, lorsque notre pensée erre nonchalamment sans s'appliquer à rien de soi-même ».¹

Dans une lettre à la princesse Elisabeth, la formulation est plus complète : ce que les impressions

1. Pl., p. 705-706 ; AT XI, p. 344-345.

précédentes ont laissé dans la mémoire et l'agitation « ordinaire » des esprits font des rêveries, « soit qu'elles viennent en songe, soit aussi lorsqu'on est éveillé » et « l'âme, ne se déterminant à rien de soi-même, suit nonchalamment les impressions qui se rencontrent dans le cerveau ». ¹ On notera au passage que le substantif « rêve » n'existe pas encore et que la « rêverie » peut avoir lieu de nuit, dans les songes, comme de jour quand l'âme se laisse « errer » ou, ce qui semble un tant soit peu plus actif, « suit [...] les impressions qui se rencontrent dans le cerveau ». Dans ce contexte, la différence entre « cerveau » et « mémoire » est une simple question d'angle de vue, physiologique ou psychologique. Le mot clef qui se répète dans les deux formulations est « nonchalamment » (du verbe chaloir), c'est-à-dire sans se soucier de quoi que ce soit. Ce qui manque, c'est la volonté, et par voie de conséquence l'attention. L'âme ne « s'applique » à rien de particulier et notamment pas à elle-même.

Une semblable carence d'application s'observe aussi dans certaines lectures, proches en ceci de la rêverie. En donnant quelques conseils d'écriture à un mathématicien désireux d'écrire sur les sections coniques, Descartes distingue deux types de lecteurs, les doctes et les curieux, et ironise sur le compte du deuxième : « ces Messieurs qui n'étudient qu'en baillant, et qui ne peuvent se peiner l'imagination pour entendre une proposition de géométrie, ni tourner les feuillets pour regarder les lettres d'une figure ». Ceux-là lisent de la même manière qu'ils liraient « la description d'un palais enchanté dans un roman ». Il s'agit bien de la même distinction entre imagination active (les

1. Lettre à Elisabeth du 6 octobre 1645 : Pl., p. 1212-1213 ; AT IV, p. 311.

figures) et passive (le roman). La lecture d'un roman « sans forcer beaucoup son attention » est aussi celle que Descartes recommande, en un premier temps du moins, aux lecteurs de ses *Principes*, et il présente le *Discours* comme « une histoire, ou si vous aimez mieux comme une fable » car, dit-il un peu plus loin, « la gentillesse des fables réveille l'esprit ». Pour désigner son *Monde* il utilisera le terme de Fable ou même de « rêverie ». Il y a donc pour Descartes un lien entre différentes formes d'imagination qui se présentent dans le sommeil, la rêverie et la fable, lien qui apparaît clairement dans une lettre à Balzac en 1631, sur laquelle nous aurons à revenir : « [...] le sommeil a longtemps promené mon esprit dans des buis, des jardins et des palais enchantés où j'éprouve tous les plaisirs qui sont imaginés dans les fables [...] ». La lecture de romans avoisine la rêverie, car l'esprit se laisse conduire, plutôt qu'il ne se conduit lui-même.

Les « rêveries » sont donc une source de plaisir pour Descartes, peut-être avant d'être le sujet d'une interrogation philosophique. Cependant, celui pour qui les rêveries de la nuit étaient souvent « plus vives et expresses » que la réalité même ne saurait passer à côté de la vieille question sceptique qu'il formule par une citation de Rotrou « Veillé-je ? ou si je dors ? ». Puis-je savoir à un moment donné, que je ne suis pas en train de rêver ? Cette question est une étape dans la constitution de la métaphysique de Descartes, mais son importance est autant existentielle que théorique. Elle ne porte pas, soulignons-le, sur la réalité ou l'illusion correspondant aux impressions sensorielles reçues à tel moment, mais sur l'état du sujet, éveillé ou endormi. Car pour Descartes les « rêveries » – dans un sens cette fois-ci proche de ce que nous appellerions hallucination – peuvent aussi survenir de jour, dans l'état de veille. L'exemple donné vers la fin de la sixième

Méditation en témoigne : « si quelqu'un, lorsque je veille, m'apparaissait tout soudain et disparaissait de même, comme font les images que je vois en dormant [...] ce ne serait pas sans raison que je l'estimerais un spectre ou un fantôme formé dans mon cerveau, et semblable à ceux qui s'y forment quand je dors [...] ». Cet exemple nous montre au-delà de la distinction entre veille et sommeil, premier objet de la question, une autre distinction encore plus essentielle : la présence ou l'absence de l'entendement ou de la raison, quel que soit par ailleurs l'état du sujet.

La raison, avons-nous dit, correspond d'abord à l'entendement, lequel se rend à des « évidences », mais aussi bien entendu à la pensée discursive, celle qui analyse, celle qui dira par exemple comment l'imagination en vient à produire des rêves ou même – c'est ce qui se passe en 1619 – celle qui s'interroge sur leur signification. Descartes applique en effet à ses trois songes une forme de raison qui lui permet de les interpréter d'une manière sans doute peu cartésienne – dans le sens moderne du terme – mais satisfaisante à ses yeux. Peut-on, sans faillir à la méthode psychanalytique qui exige la présence du rêveur, aller plus loin dans l'interprétation ? Freud lui-même, interrogé sur les trois songes, s'est montré prudent, ce qui n'a pas empêché des flots d'encre de couler par la suite. Si je m'y aventure à mon tour, c'est qu'il m'a semblé qu'une méthode fondée sur le lexique et les connotations culturelles de l'époque pouvait tout de même – on le verra par exemple à propos de l'énigmatique « melon [...] apporté de quelque pays étranger » – révéler quelques significations inédites.

C'est le sujet du dernier chapitre. Nous allons commencer par les songes de 1619, considérés dans leur rapport avec « l'enthousiasme ». Les états de conscience qui s'y révèlent nous mèneront vers le paradoxe du

rêve dit « lucide ». Après avoir mieux vu la nature de ce paradoxe, et examiné la question sceptique de savoir si je peux être sûr, à un moment donné, de ne pas rêver, nous reviendrons sur l'interprétation. Au milieu de ces réflexions sérieuses, on proposera une excursion dans les « plaisirs qui sont imaginés dans les Fables ».